

# Idées reçues sur la musique et sur la danse

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 42.0
- > Période de l'année : Enseignement premier semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP APOGEE : 4H1SH02P

## Présentation

---

Cet enseignement propose une découverte de l'approche anthropologique de la musique et de la danse en partant de proverbes, d'a priori ou de lieux communs ou sur la musique et/ou sur la danse pour les discuter. Au travers de cas d'étude pris en divers endroits de la planète, le cours est abondamment illustré d'exemples sonores et vidéo. On y abordera ce faisant, de manière critique, les catégories communes de « musique folklorique », « musique traditionnelle », « musique du monde » ou encore « world music », en les mettant en rapport avec les phénomènes de marchandisation et de globalisation. Le cours montre également en quoi la musique et la danse ne peuvent être étudiées isolément et sont à relier à toutes les autres sphères du social qu'elles viennent d'ailleurs souvent éclairer : sphères politique, économique, religieuse ou encore écologique. Aborder musique et danse à travers des idées reçues permet aussi de pointer le caractère souvent ethnocentrique de ces idées, ce qui est un des ressorts fondamentaux de l'anthropologie. Le CM est complété par un cours de TD où seront présentés et discutés des cas ethnographiques sur la base d'articles d'ethnomusicologie ou d'anthropologie de la danse.

## Objectifs

---

Le cours ambitionne de faire découvrir les disciplines méconnues que sont l'ethnomusicologie et l'anthropologie de la danse, qui font l'objet d'une spécialité à partir de la L3 puis en Master. Il vise à montrer que la musique et de la danse – qui prennent une place si importante dans toute société – ne peuvent pas être traitées de manière marginale par un anthropologue. Des connaissances sur la musique et la danse sont donc indispensables à la formation générale en anthropologie. Ce cours permet d'acquérir un vocabulaire de base pour les décrire de manière rigoureuse.

## Évaluation

---

Examen sur table ou travail à la maison (dossier).

## Compétences visées

---

Esprit critique, identification des sources d'information. Capacités de réflexion, capacité de décentrement culturel. Utilisation rigoureuse du vocabulaire.

## Bibliographie

---

- \* ROUGET Gilbert. 1990 (1980). La musique et la transe, Tel Gallimard - En lien avec [www.cite-musique.fr/](http://www.cite-musique.fr/) gamelan : site internet pédagogique de la Cité de la Musique.
- \* Ouvrages de la Société d'Ethnologie de Nanterre, collections Hommes et musiques: <http://www.mae.parisnanterre.fr/societe-ethnologie/collections-hommes-musiques.php>

## Ressources pédagogiques

---

Le cours est abondamment illustré d'exemples sonores et vidéo dont certains sont consultables sur l'espace de cours en ligne (ENT) où la bibliographie complète est également disponible.

## Contact(s)

> **Nicolas Prevot**

Responsable pédagogique  
nprevot@parisnanterre.fr

> **Nicolas Prevot**

Responsable pédagogique  
nprevot@parisnanterre.fr